RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

Notaires

ANNULE ET REMPLACE
LE PRECEDENT CERTIFICAT

[redacted]

[redacted]

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000.0 (mille virgule zéro) euros représentant les versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée : A2 CONSULTANTS, SASU en formation dont le siège social sera situé à [redacted] ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 29/01/2024.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

  - Abasse Alhamidi la somme de 1000.0 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 27/07/2024 et sera caduc par la suite.

Fait à Vincennes

Le

30 JAN. 2024

[redacted]

Me Aurélie RUIZ

Lutte contre le fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr